

Syndicat mixte d'aménagement hydraulique du sud de la Loire (SAH) (Siren : 254401409)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé	
Syndicat à la carte	non	
Commune siège	Machecoul	
Arrondissement	Nantes	
Département	Loire-Atlantique	
Interdépartemental	oui	

Date de création

Date de création	15/05/1984
Date d'effet	15/05/1984

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	M. Jean CHARRIER

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	MAISON DE L'INTERCOMMUNALITE
Numéro et libellé dans la voie	ZIA de la Seiglerie 3
Distribution spéciale 2 rue Galilée	
Code postal - Ville	44270 MACHECOUL
Téléphone	02 40 02 35 25
Fax	02 40 31 41 92
Courriel	agneslamarche@ccmachecoul.com
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	103 556
Densité moyenne	90,23

Périmètres

Nombre total de membres : 28

- Dont 26 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
85	Bois-de-Céné (218500247)	1 823
44	Bouaye (214400186)	6 313
85	Bouin (218500296)	2 218
44	Bourgneuf-en-Retz (214400210)	3 551
44	Brains (214400244)	2 648
85	Châteauneuf (218500627)	957
44	Corcoué-sur-Logne (214401564)	2 705
85	Falleron (218500866)	1 555
44	Fresnay-en-Retz (214400590)	1 272
85	Froidfond (218500957)	1 692
85	Grand'Landes (218501021)	582
85	La Garnache (218500965)	4 723
44	La Limouzinière (214400830)	2 267
44	La Marne (214400905)	1 392
44	Le Pellerin (214401200)	4 763
44	Les Moutiers-en-Retz (214401069)	1 452
44	Machecoul (214400871)	6 301
44	Paulx (214401192)	1 979
44	Saint-Etienne-de-Mer-Morte (214401572)	1 607
85	Saint-Gervais (218502219)	2 409
44	Saint-Léger-les-Vignes (214401713)	1 574
44	Saint-Lumine-de-Coutais (214401747)	2 004
44	Saint-Mars-de-Coutais (214401788)	2 600
44	Saint-Même-le-Tenu (214401812)	1 212
44	Saint-Philbert-de-Grand-Lieu (214401887)	8 673
44	Touvois (214402067)	1 736

- Dont 2 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
44	CC Coeur Pays de Retz (244400545)	CC
44	CC du Sud Estuaire (244400586)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

Compétences exercées par le groupement

Intercommunalité Mise à jour le 09/01/2015

Production, distribution d'énergie

- Hydraulique

Art 7 des statuts annexés à l'arrêté du 27 avril 2012 : Le SYNDICAT exerce les compétences ci-après définies pour chacun des membres: Le SYNDICAT entreprend dans le cadre décrit en préambule les actions permettant la mise en ¿uvre d¿une gestion équilibrée de la ressource en eau et des milieux aquatiques, sur le territoire de ses membres dans les limites des bassins hydrographiques : - du Boivre, de l¿Acheneau et du Tenu tels que définis dans le S.A.G.E. de l¿estuaire de la Loire, - du Falleron pour le Sage de la Baie de Bourgneuf et du marais Breton, - de l¿Ognon et de la Logne et de la Boulogne pour le S.A.G.E. du lac de Grand Lieu. En tant que structure référente du S.A.G.E. de l¿estuaire de la Loire, il est le garant de la gestion intégrée des ressources en eau, de la préservation et de la reconquête de la qualité de l¿eau et des milieux aquatiques. Le SYNDICAT réalise : - les études, l¿animation, le suivi des travaux nécessaires à l¿aménagement, à l¿entretien et à la restauration des milieux aquatiques et de la qualité de l¿eau ; - l¿entretien et la restauration des cours d¿eau et des milieux aquatiques ; - l¿étude, la réalisation, l¿aménagement et le renouvellement des ouvrages de intérêt collectif, dans le but de obtenir la maîtrise hydraulique dans les bassins versants et sur le territoire de ses membres dans les limites des bassins hydrographiques définis ci-dessus ; - l¿entretien et l¿exploitation de ces ouvrages hydrauliques, propriétés du syndicat nécessaires à la gestion des niveaux d¿eau. La liste de ces ouvrages est annexée aux présents statuts ; o la gestion des espèces végétales invasives sur le réseau hydraulique formé par les rivières et cours d¿eau suivants : Le Canal Maritime de la Basse Loire, le Boivre, l¿Acheneau, le Tenu, le Canal d¿Amenée de la Pommeraie et le Falleron avec La Gravelle et la Taillée Gouine.

Par substitution

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)